

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00761

Numéro SIREN : 803 508 183

Nom ou dénomination : A.L.M.

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2018 sous le numéro de dépôt 1883

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2018

Désignation de l'entreprise: SAS ALM		5 RUE DU 19 MARS 1962		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		60160 MONTATAIRE				
Numéro SIRET *		8 0 3 5 0 8 1 8 3 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				12		
				Exercice N clos le		
				30062017		
				Exercice N-1 clos le		
				30062016		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
				Net		
				4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	11 350	030	8 077	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	11 350	048	8 077	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	62 142	070	62 142	
		072	40 082	074	40 082	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	124 946	086	124 946	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	227 170	098	227 170	
	Total général (I + II)	110	238 520	112	230 443	
PASSIF				Exercice N		
				NET		
				1		
				Exercice N-1		
				NET		
				2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	120	2 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	200	126	200	
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132		
	Report à nouveau	134	30 445	134	7 102	
	Résultat de l'exercice	136	48 538	136	23 343	
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142	81 184	142	32 645	
	Provisions pour risques et charges	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	99 904	166	47 687	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	49 355	172	36 153	
	Produits constatés d'avance	174		174		
Total III	176	149 259	176	83 840		
Total général (I + II + III)	180	230 443	180	116 485		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS ALM		Néant	
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062017	Exercice N-1 clos le 30062016
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		217		218	403 473
				219	325 574
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	1	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	403 473 325 575
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	246 178 157 125
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 291 (10)
	Rémunérations du personnel *			250	113 389 115 706
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	15 691 18 390
	Dotations aux amortissements *			254	2 529 4 769
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260		262	2 222
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	24 392 29 373
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	34 834 6 000
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348		300	135 8 503
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	10 553 3 526
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	48 538 314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	10 553
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991	
	Divers * ZFA (44 quater decies)	345		344	
	Investissements outre-mer			346	
	Créance due au report en arrière du déficit			655	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	53 166
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : *			360	
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS ALM						Néant ☐		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 600	442	1 250	444		446	2 850	
	Installations générales agencements divers	450	6 000	452		454		456	6 000	
	Matériel de transport	460	2 500	462		464		466	2 500	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	10 100	492	1 250	494		496	11 350	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	536	532	842	534		536	1 377	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 700	542	1 500	544		546	4 200	
	Matériel de transport	550	2 313	552	188	554		556	2 500	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	5 548	572	2 529	574		576	8 077	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS ALM**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
Total des déficits restant à reporter	870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'exercice clos le 30 juin 2017

Société ALM,

SAS au capital de 2 000.00 €,

Siège social 5 RUE DU 19 MARS 1962 MONTATAIRE (60160),

Numéro d'identification 803 508 183 R.C.S Compiègne,

Les actionnaires de la SAS ALM au capital de 2 000.00 €, divisé en 100 actions de 20 € chacune, se sont réunis au siège social, le 15 décembre 2017 à 15h30, en assemblée générale ordinaire (AGO) sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents:

- Madame CINGI (Epoque OZAYDIN) Ebru née le 29 juin 1983 à Elbistan en Turquie, de nationalité Française, domiciliée 5 rue du 19 mars 1962 à MONTATAIRE (60160), titulaire de 50 actions, acquise à la création.
- Monsieur OZAYDIN Tevfik né le 20 juillet 1982 à Bakirkoy en Turquie, de nationalité Française, domicilié au 5 rue du 19 mars 1962 à MONTATAIRE (60160), titulaire de 50 actions, acquise à la création..

L'assemblée est présidée par Madame CINGI (Epoque OZAYDIN) Ebru , la présidente de la SAS.

La présidente constate que les actionnaires présents ou représentés représentent plus de la moitié des actions et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- les statuts de la société;
- les récépissés des lettres recommandées de convocation;
- le rapport de gestion;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

La présidente déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2017 et l'affectation du résultat.

La lecture est donnée du rapport de gestion du gérant

La discussion est ouverte:

Personne ne demandant plus la parole, la présidente soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour:

Première résolution : Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendue la lecture du rapport de gestion, approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice,

Année	Résultat Comptable	Résultat Fiscal
2017	48 538.48 €	53 166 €

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble des actionnaires.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Compte tenu de Résultat Comptable de l'exercice s'élevant à 48 538.48 € l'assemblée décide de procéder aux affectations suivantes:

- Au poste « report à nouveau », soit 48 538.48 euros.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la présidence et visé par l'ensemble des actionnaires présents à l'assemblée.

Signatures

Mme CINGI (Epouse OZAYDIN) Ebru
Présidente



Monsieur OZAYDIN Tevfik
Actionnaire



*Société ALM,
SAS au capital de 2 000.00 €,
Siège social 5 RUE DU 19 MARS 1962 Montataire (60160),
Numéro d'identification 803 508 183 R.C.S Compiègne,*

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT CLOS LE 30 juin 2017

L'Assemblée générale, sur la proposition du gérant, décide d'affecter les bénéfices et déficits de l'exercice comme suit :

Résultat comptable : 48 538.48€

- Au poste « report à nouveau », soit 48538.48€

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 décembre 2017

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT CLOS LE 30 juin 2017

L'Assemblée générale, sur la proposition du gérant, décide d'affecter les bénéfices et déficits de l'exercice comme suit :

Résultat comptable : 48 538.48€

- Au poste « report à nouveau », soit 48 538.48€.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

La Présidence.

